

Le PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 1)

➤ LA FORMATION PSE 1 :

- > Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile.
- > Les personnes en formation BNSSA (sauveteurs aquatiques).
- > Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention : pompiers de sites industriels, agents de sécurité des centres commerciaux, des parcs d'attraction.
- > Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans révolus.

➤ OBJECTIFS

Acquérir la compétence de secouriste par l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.

➤ RÔLE ET MISSIONS

- > Formé et entraîné à la prise en charge des victimes, le secouriste est la première personne à être présente ou à proximité immédiate d'une personne victime d'un accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.
- > Le secouriste agit :
 - individuellement, s'il est témoin de l'accident ou du malaise,
 - accompagné d'un équipier secouriste, au sein d'un point d'alerte et de premiers secours,
 - en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe et au côté d'équipiers secouristes, au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

➤ CONTENU DE LA FORMATION

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4-1. victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - 4-2. victime d'un saignement abondant ;

- 4-3. ayant perdu connaissance ;
- 4-4. en arrêt cardiaque ;
- 4-5. victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
- 4-6. présentant un malaise ;
- 4-7. présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
- 5. D'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- 6. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

➤ ADMINISTRATIF

- Prérequis : être âgé de 16 ans.
- Modalités d'admission : - demande d'inscription à une session de formation par mail sur formationffss73@gmail.com.
 - contrôle des pièces justificatives.
- Construction tarifaire : Le prix de la Formation Initiale du PSE1 est fixé à 300€.
La Formation Continue du PSE1 est fixée à 120€.
- Public concerné : tout public.
- Frais de certification : inclus dans les frais pédagogiques.
- Déroulement de la formation : horaires fixes et définis, en journée, sous forme de stage à la semaine, ou le week-end, à date fixe.
- Formation présentielle uniquement.
- Durée : 35 heures minimum de face à face pédagogique.
- Modalités d'évaluation : évaluation formative et sommative (mise en situation, QCM, exercices)
- Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation.
- Modalités pédagogiques et accessibilité adaptées aux personnes en situation de handicap : dépend du lieu de formation.
- Services annexes : - Restauration : micro-ondes – réfrigérateurs.
 - Hébergement : hôtels à proximité.
 - Transport : arrêt de bus à proximité + parking gratuit.
- Frais additionnels : repas à la charge du stagiaire.
- Documents remis en fin de stage : attestation de participation et facture sur demande. Le certificat de compétences (diplôme) est envoyé par mail.
- Poursuite après le diplôme : - Formation continue obligatoire chaque année.
 - Possibilité de passer le PSE 2.
 - Prérequis pour une formation BNSSA ou BPAAN.
- Lieux de formation : Canal des Arts – CDOS – Château du Forezan (établissements classés ERP)
- Formation accessible aux personnes handicapées : oui, merci de contacter le service formation.